

À LA UNE

Pourquoi la fermeture des magasins non-alimentaires devient-elle un vrai risque pour les réseaux de magasins ?



Le gouvernement vient à nouveau de fermer pendant quatre semaines la quasi-totalité des magasins non-alimentaires partout en France.

Une décision qui résulte des évolutions sanitaires bien entendu mais également d'un choix politique pour limiter d'une part, l'impact sur la vie des Français -qui conservent une plus grande liberté que lors d'un confinement strict- et d'autre part, les conséquences sur le reste de l'économie.

Un choix donc qui doit être totalement assumé par le gouvernement qui devra donc aider toutes les entreprises touchées, petites ou grandes en mettant en œuvre des dispositifs d'aides à la hauteur des conséquences de la décision.

Qu'en est-il aujourd'hui et quels sont les risques ?

Depuis le début de la crise, les TPE ont, et c'est normal, été très accompagnées par l'Etat grâce au fond de solidarité. Les entreprises plus importantes ont quant à elles, bénéficié du chômage partiel, et des PGE. Mais, ce dernier n'est pas une aide mais une dette.

L'Etat sait que le virus ne se diffuse pas dans les magasins, de nombreuses études de l'Institut Pasteur, l'ont démontré, mais il décide tout de même de fermer les magasins pour réduire les déplacements des Français. **Une fermeture des commerces donc parce que les autres mesures de réduction de déplacement des Français sont trop impopulaires ou insuffisamment respectées.**

Depuis le début de la crise Covid, il a été beaucoup question des petits commerçants et de leurs difficultés face à la crise. Aujourd'hui, les réseaux de magasins, notamment ceux qui sont présents dans les centres commerciaux ont des magasins fermés depuis le premier février. Déjà deux mois de fermeture de 30 à 75 % du parc pour de nombreuses enseignes d'habillement, de beauté-santé et de bijouterie. Des secteurs déjà fortement impactés en 2020 avec 20 à 25 % de chiffre d'affaires sur l'année.

Aujourd'hui, tout le monde reparle de la fermeture des magasins car tout est fermé en France depuis le 3 avril.

Cela redevient un sujet de société car la France entière est touchée. Mais jusqu'ici peu se souciait des 30.000 magasins déjà fermés dans les centres commerciaux ou plus récemment en Ile-de-France et Haut-de-France.

Cette nouvelle période de fermeture est inquiétante et dangereuse.

Elle l'est à court terme. Chacun comprendra que les conséquences seront d'autant plus importantes (fermeture de magasins, restructuration), si cette nouvelle fermeture dure. Cette nouvelle phase est prévue pour quatre semaines soit jusqu'au 3 mai. La réouverture de tous les magasins doit impérativement s'effectuer entre le 3 et le 15 mai.

Elle l'est à moyen terme. Chaque jour de fermeture érode les investissements indispensables des enseignes dans leur transformation face au e-commerce et aux nouveaux modes de consommation. Les enjeux d'emplois et de présence des enseignes dans les territoires sont là : la capacité d'investissement dans l'avenir. Or, plus la fermeture est longue, plus l'impact sur le modèle économique est fort : niveau d'endettement, augmentation du poids des stocks...

Plus la fermeture sera longue, plus l'impact sur les partenaires des enseignes sera fort : les fournisseurs, les start-ups dont les enseignes sont l'un des principaux clients, les bailleurs et les villes (impôts locaux).

Depuis le départ de la crise Covid, beaucoup surestiment la solidité des réseaux enseignes. En partie parce que les réseaux ont fait preuve d'une grande capacité de résilience, se sont adaptés, et mis en place de nouveaux services pour leurs clients (click & collect...) et ont essayé de faire face quel que soit le contexte.



© www.choletvitrines.fr

Rappelons également que la période du premier confinement a été l'objet d'un conflit très fort entre bailleurs et locataires et qu'un tel exercice ne peut se renouveler. Les contreparties dont disposaient les commerçants (allongement des baux...) ont été données en 2020 ; elles n'existent plus aujourd'hui.

Mais cette perception de solidité est aussi un leurre. De nombreux réseaux ne sont en fait qu'une consolidation de petites exploitations que sont les magasins. Or, chacune de ces exploitations doit être contributive, chacun de ces points de vente réclame des investissements... **Par ailleurs, le modèle du commerce est très consommateur de trésorerie** car il s'appuie sur la réalisation d'une marge sur les produits vendus. Dès lors que le chiffre d'affaires est affaibli voire nul, les besoins de trésorerie restent importants pour financer les fournisseurs, les loyers, rembourser les emprunts, payer les salariés qui ne sont pas en chômage partiel. Chaque période de fermeture appauvrit l'entreprise et fragilise le réseau entier.

Ceci n'est pas visible mais quelles en sont les conséquences :

- **Les résultats des entreprises en 2020 ont été réduits voire inexistant.** Or, ceux sont eux qui constituent la capacité d'investissement pour financer l'avenir, les innovations, les transformations.
- **La trésorerie de l'entreprise a été en grande partie gaspillée** non pas pour construire l'avenir mais pour éviter de mourir.
- **Les capacités d'endettement pour demain sont très fortement réduites :** niveau d'endettement élevé, capacité de développement faible avec des conséquences sur plusieurs années ; rembourser les PGE, ce n'est pas investir sur l'avenir, c'est payer demain la survie d'aujourd'hui.
- **Plus la période dure, plus l'impact sur les réseaux sera lourd :** obligation de restructuration du parc, de fermetures de magasins pour reconstituer une situation financière et économique saine.

Beaucoup ne veulent pas l'entendre mais de nombreux réseaux seraient très fragilisés et en grande difficulté si les aides de l'Etat ne sont pas en adéquation. Elles ne pourront jamais être à la hauteur des conséquences des décisions de fermeture prises par l'Etat.

Impossible en effet pour les entreprises de réaliser des résultats corrects en 2021 après un début d'année aussi désastreux mais les aides doivent éviter au maximum la mise en danger de réseaux entiers et les contraintes de restructuration lourdes.

Le « *Quoi qu'il en coûte* » est aussi indispensable pour les enseignes. Pourtant, ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui après plus d'un an de crise.

Ces aides sont un investissement sur l'avenir. Les enjeux en termes d'emploi et de vie territoriale sont considérables. **Sous-dimensionner aujourd'hui ces accompagnements aurait un coût énorme pour la société :**

- La fermeture de magasins représente des pertes d'emplois partout en France, des pertes de recettes fiscales pour les collectivités...
- La fermeture de magasins, c'est la multiplication des traumatismes durables dans les territoires : centres-villes mais aussi centres commerciaux,
- La réduction de la taille des réseaux aurait également des impacts sur les sièges sociaux, mais également les fournisseurs et prestataires.

C'est un investissement sur la transformation de la société car les enseignes ont un rôle très important à jouer dans celle-ci pour un commerce et une consommation plus responsables demain. Alors que les acteurs sont très fragilisés, de très nombreuses obligations sont générées par de multiples dispositions législatives et réglementaires nouvelles. Mais pour mettre en œuvre ces nouveaux objectifs, il faut investir lourdement, ce qui suppose d'en avoir les moyens. Ceux-ci ne pourraient être dégagés par des enseignes trop paupérisées par cette crise. Les enseignes doivent rester des acteurs positifs de la transformation sociétale. Elles jouent un rôle majeur car elles sont en contact direct avec le consommateur final. Elles jouent un rôle majeur car leur action se situe entre l'industrie et le citoyen. Elles jouent un rôle majeur car présentes partout en France dans tous les types de territoires sans possibilité de se délocaliser ; cela en fait un partenaire fiable et durable des collectivités territoriales.

Mais encore faut-il créer les conditions de cette situation. C'est maintenant que cela se joue. Alors que la crise sanitaire entre en phase terminale grâce aux vaccins, l'Etat est l'acteur majeur de ces conditions de transformation.

Deux conditions : réduire au maximum la durée de la fermeture actuelle, verser les aides rapidement et à la hauteur des promesses faites.

Le dispositif EBE/charges fixes répond en partie à cet objectif. Malheureusement, la plupart des enseignes n'en bénéficieront que pour la période mars-avril car il faut avoir perdu plus de 50 % de son chiffre d'affaires sur deux mois. Et cette aide ne sera perçue qu'en mai. En attendant, la trésorerie continue sa réduction infernale.

Mais qu'en est-il pour février et mars ? La confirmation de l'aide sur les loyers et charges locatives est très attendue ? Quand sera-t-elle confirmée à l'issue des discussions avec Bruxelles ? Nul ne le sait ? Les magasins en centres commerciaux seraient couverts mais qu'en est-il des autres magasins fermés déjà depuis plusieurs semaines en Ile-de-France ou dans les Hauts-de-France ? Qu'en sera-t-il pour la période de fermeture générale du non-alimentaire qui commence le 3 avril ? Qu'en sera-t-il des enseignes qui dépasseront le plafond maximum de 10 millions d'euros dans le cadre du dispositif charges fixes ?

Quelles que soient les périodes de fermetures, il est impératif que l'aide pour les loyers et charges locatives vienne compléter le fond de solidarité et le dispositif charges fixes dès lors que ceux-ci ne s'appliquent pas ou que les plafonds sont dépassés pour telle ou telle enseigne.

C'est à ce prix que l'objectif poursuivi depuis le début de la crise sera atteint : sauver un maximum de magasins. Les magasins et leurs emplois ne peuvent être les sacrifiés par des décisions de fermetures prises pour sauver la société et impacter le moins possible le reste de l'économie.

Si ces dispositifs sont sécurisés, les aides perçues et la fermeture des magasins réduite, alors de nombreux réseaux devraient pouvoir poursuivre leurs activités et s'engager dans la relance. Restera le sujet du surendettement et des moyens d'investissement mais une étape très importante aura été franchie.

Par contre, si les dispositifs d'aide promis sont minorés, si des exclusions devaient être découvertes en termes de périmètre, de taille d'acteurs, alors les conséquences sociales seraient importantes car la fragilité des enseignes de nombreux secteurs du commerce spécialisé ne pourrait y résister sans réorganisation lourde.

Le gouvernement a conscience de la situation ; faisons-lui confiance pour la sécurisation et le versement des aides. Il ne reste que quelques semaines à tenir pour s'engager dans une période plus joyeuse et pleine de nouveaux espoirs. ■